16^e17^e18^e19^e20^e21^e

Histoire des galeries du Palais-Royal

Le 1^{er} janvier 1776, le duc d'Orléans remet à son fils le droit de jouissance du Palais-Royal.

Le 30 décembre 1780, Louis Philippe d'Orléans (dit le Gros) donne à son fils **le duc de Chartres** la propriété du Palais-Royal à l'exclusion des collections et des meubles. Au début de 1780, le trésorier Seguin dut prévenir le prince que le chiffre des intérêts de ses dettes égalait celui de ses revenus. Il lui fallait trouver des ressources nouvelles. C'est alors que l'entreprise du Palais-Royal lui vint à l'esprit.

Le 17 juin, le roi Louis XVI, autorisait **Philippe d'Orléans** « à aliéner à titre d'accensement perpétuel, c'est-à-dire à vendre, une superficie de 2300 toises carrées à prendre sur son apanage, autour du jardin, de façon à se procurer les ressources nécessaires à l'agrandissement de son Palais. En même temps, le Roi approuvait le projet d'ouvrir, entre les maisons qui bordaient à ce moment le jardin et celles qui le borderaient désormais, des rues nouvelles sur quoi les propriétaires actuels auraient des jours et des sorties libres. Le roi reconnaissant que la diminution d'étendue du jardin (presque la moitié disparaissait) serait compensée par l'agrément des promenades couvertes qui seraient aménagées.

Extraits d'archives. Le Palais-Royal, évolution des galeries. Alain Charles Perrot

Le jardin du Palais-Royal était ouvert sur la ville jusqu'à ce que le **Duc de Chartres** (Louis Philippe Joseph d'Orléans) obtienne de son cousin le roi Louis XVI, l'autorisation de faire construire des galeries autour du jardin, afin de réaliser la **première spéculation immobilière à Paris**.

En 1781, il confie le projet à l'architecte Victor Louis.

Les maisons, larges de trois ou quatre arcades, sont élevées sur sept niveaux : un étage de caves, un rez-de-chaussée destiné aux boutiques et surmonté d'un entresol, un étage noble, un attique, un étage mansardé et un dernier, pris dans les combles, pour les domestiques.

Ce lotissement amputait le jardin de près de 60 mètres sur sa longueur et de 40 mètres sur sa largeur, au grand dam des propriétaires mitoyens qui perdaient leur vue sur les parterres du jardin.

Les nouveaux bâtiments ouvriront sur **de nouvelles rues dédiées à ses fils**, la rue de Montpensier, la rue de Beaujolais, la rue de Valois.

- 1782 : les premiers baux sont signés sur plans.
- 1784 : la dernière arcade est terminée.
- 1786 : les galeries de pierre étaient achevées sur trois côtés, la dernière galerie fermant le quadrilatère ne sera pas construite par faute de crédits, le chantier fut interrompu au stade des fondations.

Victor Louis avait prévu de fermer la cour d'honneur, au sud du jardin, par une colonnade surmontée d'une terrasse.

Le duc concéda l'emplacement à un entrepreneur qui y construisit des hangars de planches abritant trois rangées de boutiques desservies par deux allées couvertes. Cette « république de planches » fut construite par Romain l'entrepreneur auquel

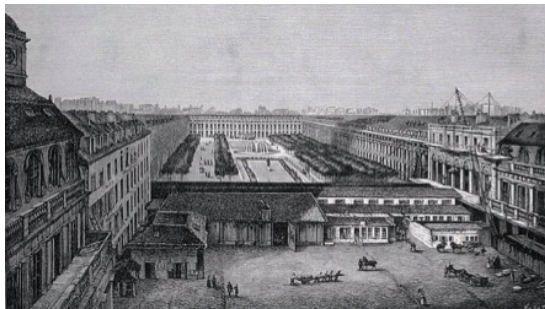


Fig. 33. — Galerie de bois dans le camp des Tartares, au Palais-Royal (1810).

Philippe d'Orléans avait loué l'endroit, faute de ne pouvoir y installer une galerie de pierre. Ce baraquement provisoire, dit **camp des Tartares**, (démoli quarante ans plus tard) servira de **prototypes aux passages couverts de Paris**. Les marchandes de modes, perruquiers, cafés-limonadiers, marchands d'estampes, cabinets de lecture, libraires, cireurs, salle des ventes et bijoutiers et autres commerçants se partagèrent les quatre-vingt-huit boutiques, tandis qu'une foule interlope de flâneurs, de joueurs, de pickpockets et de prostituées investit le lieu et en fit le succès et la réputation.

L'endroit était réputé depuis la construction des galeries pour être **le rendez-vous des « filles publiques »** qui venaient y exercer leur commerce (elles disaient « faire leur Palais »). Les sources de l'époque estiment que 600 à 800 « filles » habitent au Palais-Royal, auxquelles il convient d'ajouter les « hirondelles » qui n'y résident pas mais qui viennent à la recherche de clients le soir venu.

Cette activité du Palais-Royal cessera avec le futur **roi Louis-Philippe**, à qui le palais et son jardin seront restitués en 1814.

LA FUTURE GALERIE D'ORLÉANS

Construite en 1829 par l'architecte Fontaine entre la cour d'honneur et les jardins, à l'emplacement du camp des Tartares, la galerie d'Orléans spacieuse de 65 mètres de long sur 8,5 mètres de large, sera dotée de **24 boutiques sous la somptueuse verrière centrale**. Une promenade était aménagée sur les terrasses qui bordaient la verrière. Un jardin dit « anglais » agrémentait le tout.

La galerie d'Orléans abrita en 1933 l'administration coloniale. La verrière sera finalement détruite en 1935. Il ne reste aujourd'hui qu'une double colonnade séparant la cour d'honneur du jardin.

